

Image not found or type unknown



Réparations locatives (volets roulants extérieurs)

Par **stravinsky_old**, le **20/12/2007** à **17:50**

Bonjour, j'occupe un logement hlm depuis près de 15 ans . Le volet roulant extérieur s'est récemment grippé . Ma société HLM est intervenue pour remplacer une pièce défectueuse sur le volet (qui dépasse la limite de vétusté des 15 ans) . Est-ce normal que l'on me facture cette réparation ? merci pour votre réponse .